

Enertime finance sa filiale de services énergétiques

 greenunivers.com/2023/02/enertime-finance-sa-filiale-de-services-energetiques-312954

9 février 2023

Par Jacopo Landi



© Enertime

Enertime a trouvé un premier investisseur pour sa filiale de services énergétiques Energie Circulaire, lancée en 2020. Demeter, à travers son Climate Infrastructure Fund, apporte 21 M€ en capital et quasi-capital. Les fonds seront répartis pour la plupart entre les quatre sociétés de projets créées par Energie Circulaire, une pour chacun des dossiers remportés dans les appels à projets de l'Ademe dédiés à la décarbonation de l'industrie. L'actionnariat d'Enertime n'est donc pas dilué. Demeter sera l'investisseur prioritaire pour les autres projets de la filiale d'Enertime pendant cinq ans.

30 M€ pour quatre projets

Energie Circulaire propose le financement, l'installation et l'exploitation de systèmes de valorisation de la chaleur industrielle utilisant la technologie *Organic Rankine Cycle* (ORC). Elle permet de transformer cette chaleur en électricité, sur laquelle la société se rémunère et qui ressort entre 30 et 80€/MWh selon la taille du projet, indique le PDG d'Enertime, Gilles David. Les quatre projets accompagnés par Demeter représentent un investissement de 30 M€. L'apport de la société de gestion sera complété par de la dette bancaire et les certificats d'économies d'énergie (CEE).

Le premier projet financé conduira à l'installation d'un système de 1 MW de puissance électrique sur le site du producteur d'emballages en verre Verallia, dans l'Ain. « Le contrat pour la fourniture d'électricité est en train d'être finalisé », souligne Gilles David. Le marché français accélère mais l'étranger est aussi riche d'opportunités, indique le dirigeant. Enertime a installé trois systèmes ORC en Chine, où l'activité a été ralentie à cause de la pandémie de Covid-19. L'entreprise regarde aussi vers la Turquie, l'Europe de l'Est, l'Afrique du Sud, l'Italie ou encore l'Espagne.

Les résultats d'Enertime paient encore les effets de la pandémie, du fait du décalage entre la signature des contrats et le début des projets. A cela est venue s'ajouter l'inflation, laquelle « a fait monter nos coûts de 20% », explique Gilles David. L'entreprise a donc dû ajuster son tarif d'électricité et a cherché à renégocier ce qu'elle a pu dans les anciens contrats. Ce décalage se reflète dans les résultats financiers. Enertime visait l'équilibre de ses comptes en 2023, ce qui aujourd'hui n'est pas assuré, concède le PDG. Il espère que pour les prochains projets, la hausse des prix puisse être compensée par une remontée de la prime CEE, pour que l'impact sur le client final soit réduit.